Le Courrier des Opelousas

Vol. XXV. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 3 Novembre 1877. No. 4.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : : : 3 NOV., 1877.

La Premiere Course.

C'est aujourd'hui vers 4 heures que doit avoir lieu la première course d'un mille sur le chemin de course nouvellement construit près de notre ville. Il y aura trois concurrents, qui jusqu'à présent sont encore inconnus, et la bourse sera de $180.

Nous disions que les concurrents ne sont point encore connus pour la course d'aujourd'hui. Voici comment ils seront désignés : il y en a neuf qui sont entrés ; trois d'entr'eux, tirés au sort, courront un mille; le vainqueur sera ainsi un de ceux qui entreront dans la course. Trois autres pris au hasard feront également leur mille, et le victorieux sera le second qui entrera dans la course. Les trois derniers feront la même chose, et le vainqueur sera le troisième concurrent.

Chacun des neuf chevaux paieront $20 d'entrée, et ce montant sera la bourse que les trois vainqueurs se disputeront dans la course d'un mille, qui aura lieu à 3 ou 4 heures de l'après-midi.

On conviendra que c'est là une manière toute nouvelle de former une course, et cela amènera sur le track beaucoup d'autres chevaux, et on doit s'attendre à plusieurs jolies courses.

MM. Louis Prud'homme, F. P. Pitre, fils, et Louis Marks seront juges, et il était difficile de choisir trois hommes plus capables. On doit donc s'attendre à ce que leurs décisions seront conformes à la justice et l'équité.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède nous apprenons que les courses préliminaires auront lieu vers les dix heures du matin, et que la course principale aura lieu vers 2 heures de l'après-midi.

M. Millard Anderson, le fils aîné de l'ex-Sénateur Thos. C. Anderson, a eu une chûte de cheval sur l'habitation de son père, près de notre ville, Samedi dernier, qui a failli avoir une suite fatale. Il a eu la clavicule fracturée et a reçu plusieurs autres fortes contusions, mais il est aujourd'hui hors de danger.

Le Président Hayes a nommé le Jeudi, 29 Novembre, comme jour de prières et d'actions de grâces.

Les Russes semblent avoir pris le dessus dans leur lutte avec les Turcs.

Un pont gigantesque.—Nous avons annoncé, il y a une quinzaine de jours, l'achèvement du pont gigantesque qui traverse l'embouchure du fleuve Tay, entre les comtés de Forfar et de Fife, en Ecosse.

L'inauguration de cet immense viaduc a eu lieu la semaine dernière, en présence du prince Léopold d'Angleterre et d'une foule évaluée à près de 30,000 spectateurs. Un train du Northern railway, chargé d'invités, a franchi le détroit de Tay-Port à Broughton-Ferry. Il est intéressant de rappeler que le Tay bridge, dont la structure est en fer, se compose de quatre-vingt-cinq arches, celle du centre ayant une élévation de 26 mètres au-dessus de l'étiage, de sorte que les plus gros navires peuvent passer toutes voiles déployées. Sa longueur atteint 3,200 mètres.

Ce magnifique travail, plus grandiose encore que le fameux Menai ou Britannia bridge, entre l'île d'Anglessy et la presqu'île de Carnavon, laisse bien loin derrière lui, sous le rapport de l'étendue, toute les constructions de ce genre qui existent dans le monde entier. C'est ainsi que le pont de Montréal, sur le Saint Laurent, au Canada, qui passait pour le plus long de tous, n'a que 2,006 mètres de longueur ; le pont de Rapperschwyl, en Suisse, bâti sur pilotis, à l'extrémité du lac de Zurich, ne compte que 1,600 mètres, et celui de Cabzac, 1,545 mètres de long.

Les noces d'or d'un nonagenaire.—On entend souvent dire que les anciens soldats du premier Empire etaient à peu près tous morts et qu'il n'en reste que peu ou point aux Invalides.

S'il y en a peu dans cet établissement il en existe encore beaucoup, et qui jouissent d'une excellente santé.

Hier, un ancien soldat du nom de Marc P...... âgé de quatre-vingt-onze ans, ayant fait les campagnes du premier Empire, vient de célébrer la soixantième année de son mariage. L'épouse est âgée de quatre-vingt deux ans.

Tous deux jouissent d'une parfaite santé et de toutes leurs facultés, sans aucune infirmité.

La cérémonie religieuse a été célébrée à l'église Saint-Georges. A l'issue de la messe, le curé a adressé aux époux des compliments sur leur heureuse longévité.

Le soir, il y a eu un grand dîner au restaurant de la Tourelle et qui était composé de quelques amis, débris de la grande armée, et de trente-sept enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants.

Au dessert, le vieux de la Vieille a donné le signal des chansons en entonnant le chant de Marengo.

Enfin, au son du piano, tenu par une de leurs petites filles, les deux époux ont exécuté une valse qui n'a pas duré moins de huit ou dix minutes.

Fièvre jaune.—Jacksonville, 29 oct.—maire de Fernandina a fait un autre appel, demandant des secours, et déclarant qu'il y a 800 familles entièrement décimées à nourrir. La fièvre est maintenant sans contrôle. Il y a eu neuf cas nouveaux depuis le dernier rapport et un décès.

La Revision de la Constitution.

[Extrait de l'Abeille de la N. O. du 25 Oct.]

Pendant la dernière session de la législature, nous avons insisté à diverses reprises, sur la nécessité de nommer une commission qui serait chargée de faire un travail préparatoire pour la révision de la Constitution. La Chambre, croyons-nous, avait voté une résolution dans ce sens, mais cette résolution comme plusieurs autres mesures utiles, a échoné au Sénat, où nous avons regretté de voir percer un certain esprit de résistance aux réformes.

Depuis l'ajournement de la législature, la question de l'appel d'une convention pour la révision de la Constitution a été très vivement agitée dans les journaux des paroisses, et il y a presqu'unanimité dans la presse en faveur de la réunion d'une convention. Nous avons ajourné ce que nous avions à dire sur ce sujet, pensant qu'il valait mieux attendre, pour cette discussion, une époque plus rapprochée de la session législative.

Il n'est pas nécessaire de démontrer que la Constitution actuelle, œuvre d'une assemblée à l'élection de laquelle la population louisianaise n'a pris aucune part, ne saurait être maintenue plus longtemps en vigueur. Le régime de fait imposé par les baïonnettes fédérales à la Louisiane, ayant cessé d'exister et le régime du droit populaire ayant été retabli, ce serait une anomalie de conserver l'élucabration des carpet-baggers de 1868 comme la loi fondamentale de l'Etat.

Sur la nécessité de la révision de cette Constitution, il ne peut s'élever aucun doute dans l'esprit des démocrates conservateurs, et toute discussion à ce sujet serait oiseuse.

Le débat doit donc porter uniquement sur les points suivant :

La révision doit-elle être immédiate ?

Doit-elle avoir lieu par vote d'amendements votés par la législature et soumis à la ratification du peuple ?

Doit-elle, au contraire, être effectuée par une convention élue par le peuple pour cet objet ?

Tels sont les trois points qu'il convient d'examiner avant d'aborder la discussion des changements à opérer à la Constitution.

Les raisons données pour l'ajournement de la révision de la Constitution sont les suivantes:

Le calme et la tranquilité viennent d'être rétablis dans l'Etat, l'apaisement s'est fait dans les esprits ; chacun s'est remis au travail, heureux d'être sorti d'une agitation politique qui durait depuis neuf ans. Convient-il de jeter de nouveau le trouble dans les esprits en soulevant la grosse question d'une nouvelle Constitution qui remettra en évidence les profondes différences d'opinions qui peuvent exister entre les deux populations d'origine différente ?

Ne vaut-il pas mieux ajourner d'un an ou deux cette grande affaire pour donner le temps aux partisans du régime déchu de s'habituer au nouvel ordre de choses, d'en apprécier les avantages et de s'y rallier. La fusion se ferait peu à peu et alors la Constitution pourrait être remodelée d'une façon impartiale quand auraient disparu les traces de l'ancien antagonisme.

La réponse à ce raisonnement, dans lequel le sentiment a plus de part que la sagacité politique, est facile.

Le parti démocrate-conservateur est maître de la situation ; il n'est pas encore désuni et il peut l'emporter facilement dans une élection conventionnelle sur le parti républicain qui est désorganisé.

Il ne s'agit pas pour lui d'abuser de sa victoire pour substituer à une œuvre de parti, une autre œuvre de parti. Mais quand il est en son pouvoir de doter la Louisiane d'une Constitution juste, équitable et impartiale qui, tout en reconnaissant tous les droits, serve de base aux réformes les plus indispensables, ne serait-il pas imprudent et impolitique d'ajourner cette œuvre de salut au risque de la compromettre entièrement ? Pourquoi donner aux ennemis de notre Etat qui, bien que vaincus, n'ont pas désarmé, le temps de se reconnaître, de s'entendre et de réorganiser soit l'ancien parti, soit un nouveau parti qui s'opposera à tout ce que les amis sincères du bien public voudront entreprendre ?

Ajourner la révision de la Constitution, ce serait négliger de récolter le fruit mûr d'une victoire achetée par neuf années de luttes et d'efforts. Ce serait rendre aux ennemis de l'Etat les avantages qu'ils ont perdus. Ce serait laisser debout et vivace l'arbre du radicalisme.

Non ! Plus nous y réfléchissons, plus profonde est notre conviction qu'il faut en finir une bonne fois avec le régime radical et avec la bande de carpet-baggers qui l'a implanté parmi nous. Il faut écarter ces derniers de toute immixtion dans nos affaires publiques et faire disparaître de nos statuts les traces de la législation spoliatrice qu'ils y ont introduite. Or, nous ne pouvons détruire les abus et les monopoles qu'en donnant une nouvelle base à l'édifice de nos lois.

Une révision de la Constitution est nécessaire, indispensable, et il importe qu'elle ait lieu immédiatement, autrement l'accomplissement de cette œuvre serait livré aux hasards des transformations politiques que l'avenir peut nous apporter, et la Constitution actuelle servirait de point de ralliement à nos ennemis, tout en restant comme une menace sur nos têtes et un obstacle à la plupart des réformes.

Etant arrivé à cette conclusion sur la première question, il nous restera à examiner quel est le mode le meilleur et le plus sûr de procéder à cette révision. C'est ce que nous ferons dans un prochain numéro.

Mort du général confédéré Forrest.—Memphis, 29.—Le général Bedford Forrest, l'illustre officier de cavalerie confédéré, est mort cette après midi, à sept heures et demie, à la résidence de son frère, le colonel Jesse Forrest.

Small, le membre du Congres de la Caroline du Sud, homme de couleur, est bien près d'entrer au pénitencier de son Etat pour un terme d'environ cinq ans.

La Politique et les Politiciens.

[Extrait de l'Abeille de la N. O. du 27 Oct.]

Dix jours se sont déjà écoulés depuis que le Congrès s'est réuni en session extraordinaire. Il y avait deux choses à faire dans cette session : voter les allocations pour l'armée et la marine et accorder la subvention demandée par le Président pour permettre aux Etats-Unis de participer à l'Exposition de Paris en 1878. Ajoutons qu'il n'y avait que ces deux choses à faire dans cette session, qu'il ne fallait pas plus de quatre à cinq jours pour remplir ce double objet de la convocation et qu'ensuite le Congrès devait s'ajourner jusqu'à la session régulière de décembre.

Mais nous sommes arrivés à une telle perversion du système représentatif que lorsque les représentants et les sénateurs sont assemblés, la chose dont ils s'occupent le moins c'est " les affaires du pays." Les intérêts des politiciens ou ceux de leur parti ont non seulement la préférence sur ceux de la nation, mais ils font encore complétement négliger ces derniers.

Nous avons un nouvel et triste exemple de ce déplorable état de choses dans ce qui se passe au Sénat des Etats-Unis.

La majorité de ce corps, autrefois si soucieux de sa dignité et des grands intérêts de la république, a depuis longtemps perdu toute pudeur et les derniers événements n'ont pu lui servir de leçon pour la ramener à la décence et à la raison.

Qui sera collecteur de la Douane de la Nouvelle-Orléans, de Tom Anderson sous le prête-nom de King ou de Packard, ou d'une créature de Wells ou de tout autre meneur radical, voilà la grande affaire des sénateurs républicains. Voilà ce qui leur fait prolonger l'incroyable déni de justice qui dure depuis tant d'années, en refusant d'admettre les deux sénateurs légalement élus de la Louisiane.

Livrés à une misérable intrigue dans le but de renouer les tronçons de leur parti et de commencer une série de manœuvres en vue de ressaisir le pouvoir soit en 1880, soit même en 1884, les Blaine, les Conkling, les Edmunds oublient que leurs constituants comme les autres citoyens de l'Union ont de graves intérêts qui dépendent de l'action du Congrès.

Qu'importe à ces messieurs que l'armée et la marine ne soient pas payées ? Que leur fait que les industriels américains attendent anxieusement le vote qui doit leur permettre de profiter de la gracieuseté qu'a eue le gouvernement français de réserver l'espace primitivement destiné aux Etats-Unis ? Il s'agit bien de cela pour eux ! Ils s'occupent d'opposer Kellogg, l'aventurier, à l'honorable juge Spofford et de faire revivre les prétentions,—déjà condamnées par eux,—de Pinchback afin d'avoir un prétexte pour ne pas admettre l'honorable James Eustis. Il leur faut avant tout, songer à préserver leur majorité si affaiblie, afin de conserver le contrôle du patronage fédéral.

Le droit des Etats, les règles du Sénat, la justice, le souci des plus graves intérêts du peuple américain, le sentiment de leur dignité et de leur devoir, toutes ces considérations semblent n'avoir aucun poids sur l'esprit—nous ne dirons pas sur la conscience—des politiciens de cette nouvelle école radicale qui après avoir invoqué " une loi supérieure " pour fouler aux pieds la Constitution et les droits des Etats, semble ne plus reconnaître que la loi " d'ordre tout-à-fait inférieur " des plus vils intérêts de parti ou de personne.

On s'est trop habitué dans ce pays à traiter le mandat de représentant ou de sénateur comme un mandat n'entrainant aucune responsabilité. De là sont venus cette indifférence extraordinaire, ce dédain suprême que tant de politiciens montrent pour les vœux et les besoins du peuple.

Il n'est pas douteux que le sentiment des masses au Nord, même dans le parti républicain, ne soit opposé à toute nouvelle agitation sectionnelle, à un débat irritant sur la question de la Louisiane. Faire l'oubli sur le passé et s'occuper sérieusement des affaires sérieuses du pays, tel est le devoir que dictent au Congrès les vœux unanimes des populations.

Au lieu de se sonmettre à cette volonté de leurs mandants, les mandataires font précisément le contraire. Ils agitent les snaires du passé, relèvent le drapeau de l'usurpation et de l'iniquité et se déclarent prêts à faire la guerre au pouvoir exécutif et à la majorité de la Chambre nouvellement élue, dans le chimérique espoir de résister au courant d'opinion populaire qui a déjà brisé leur parti et qui en dispersera bientôt les débris pour ne laisser que le souvenir funeste des catastrophes et des ruines qui ont marqué le passage aux affaires de l'organisation républicaine.

Nous lisons dans le *Louisianais :*

Les dernières pluies, inopportunes et violentes, ont fait un tort considérable au riz et aux riziers.

Elles n'ont pas été plus favorables à la canne.

Cette canne, du reste, n'est pas mûre et les habitants qui ont commencé à rouler ne sont pas satisfaits du rendement.

Plusieurs se sont arrêtés après un *run* ou deux, et beaucoup attendent encore.

Le temps est trop doux. Il faudrait quelques gelées blanches.

Mais la première gelée blanche ne sera-t-elle pas une glace infernale ?

Il ne faut pas trop s'y fier, bien qu'un astronome du Canada nous prédise pour cette année un hiver tardif et peu rude,

Les astronomes se trompent partout, au Canada comme à St. Jacques.

Une statistique assez curieuse : il y a en Allemagne 1,055,000 hommes inscrits sur les régistres militaires. Sur ce nombre 398,000 sont portés sur ce qui s'appelle la " liste noire," pour ne pas avoir rempli leurs obligations envers l'Etat, et 190,000 ont quitté le pays pour s'y soustraire. On estime qu'un Allemand sur huit s'expatrie afin d'échapper au service militaire.

Felicitations.

Le *Courrier des Opelousas*, l'excellent journal démocrate de la paroisse St. Landry, est entré le 13 octobre dans la 25e année d'une existence que passent en revue, avec une légitime fierté, ses éditeurs et rédacteurs, MM. Léonce et L. A. Sandoz. Le *Courrier* a été fondé en décembre 1852, par Joel H. Sandoz, père des éditeurs actuels, et André Meynier, ce dernier mort en 1858. Meynier est remplacé par William H. Spencer qui, lors de la guerre, forme une compagnie incorporée dans le 10e régiment de la Louisiane, est promu au grade de major, et est tué à la seconde bataille de Manassas. Le *Courrier* interompt sa publication pendant la guerre. * * De 1867 à 1868, il est rédigé par T. G. Compton, mort depuis. En avril 1870, nouvelle interruption causée par le fameux *Printing Bill*, réapparition en août, et, en décembre, retraite de Joel H. Sandoz, et cession du journal à nos confrères d'aujourd'hui, que nous prenons plaisir à féliciter de leur laborieuse et honnête carrière.—*Meschacébé de St. Jean Baptiste.*

Le vrai champion de la démocratie attakapienne, le *Courrier des Opelousas*, vient de rentrer dans son quart de siècle. Fondé par notre ami Joel H Sandoz en opposition à une feuille qui n'a jamais vu le jour, il a marché et lutté dans la voie du progrès et de la liberté. Plus indépendante que rampante, cette digne feuille n'a cessé de lutter contre ses adversaires politiques. Repoussant tout compromis avec la clique radicale, elle a végété sous le régime des carpet-baggers plutôt que d'endosser leur politique. Aujourd'hui les vrais patriotes devraient lui savoir gré d'un pareil patriotisme. Nous aimons donc à croire que les attakapiens ainsi que les vrais louisianais encourageront une feuille si respectable et respectée. Quant à nous, le *Méridional*, nous ne cessons de faire des vœux pour que les fils soient dignes de leur père.—*Méridional, d'Abbéville, paroisse Vermilion.*

Le *Courrier des Opelousas* a commencé samedi dernier son 25e volume. Ce journal fut fondé en 1852, par MM. Joel H. Sandoz et André Meynier. Il est actuellement publié par les fils d'un des fondateurs, Léonce et L. A. Sandoz. Le *Courrier* a toujours été un fidèle organe du parti démocratique. Nous félicitons nos confrères pour le zèle et le talent qu'ils ont déployé dans la défense de ces principes, et nous leur souhaitons succès et prospérité.—*Pionnier de Napoléonville, paroisse Assomption.*

Nos félicitations et nos souhaits bien sincères à nos bons amis du *Courrier*, dont nous sommes heureux de reconnaitre le zèle, le talent et la fidélité. La Louisiane les comptera toujours parmi ses plus vaillants défenseurs.—*Abeille de la Nouvelle-Orléans.*

L'immigration en Louisiane.

Aux journalistes de l'Etat de la Louisiane.

Le Bureau d'immigration de l'Etat de la Louisiane reçoit beaucoup de lettres de diverses sources demandant des informations pour des fermiers, des artisans, des journaliers, des hommes d'affaires et des capitalistes qui désirent s'établir dans cet Etat ou y placer des capitaux.

Notre bureau a lancé deux circulaires descriptives avec des cartes pour servir à ceux qui cherchent des renseignements. Nous avons expédié beaucoup de circulaires et d'exemplaires de "la Louisiane telle qu'elle est" et répondu à quantité de lettres.

Notre bureau a ouvert des registres pour y insérer la description des terres à vendre, des propositions de terres à louer ou de terres à travailler à la part ainsi que toutes propositions propres à éclairer les immigrants qui désirent venir en Louisiane.

Nous enregistrerons toutes ces descriptions et propositions dans nos livres, qui seront toujours à la disposition des étrangers et des personnes désireuses d'acheter, et ces descriptions fourniront au bureau une source additionnelle d'informations précieuses pour ses prochaines circulaires ou pour les réponses à faire aux demandes de renseignements.

Comme notre bureau n'a pas de fonds ni de revenu autre que les petites contributions reçues de négociants et autres personnes de la Nouvelle Orléans qui souscrivent pour nous aider dans nos travaux, nous prions respectueusement les éditeurs de journaux de cet Etat de publier cette notice, quelques semaines ou quelques mois sans frais pour le bureau dans l'intérêt de l'immigration et de l'Etat.

Wm. Bogel, Président.
Bureau d'immigration de la Louisiane, No. 8 Commercial Place,
Nouvelle-Orléans, 6 oct. 1877.

Mariés—A l'Eglise Catholique, Opelousas, le 29 Novembre 1877, par le Rév. J. F. Raymond, M. Jacques Sandoz à Mme. Rosa Guilbeau, née Jobin, tous deux de cette ville.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Le soussigné a en mains un grand assortiment de

MARCHANDISES SECHES,

GROCERIE, FAYENCE, ETC.,

Qu'il offre aux prix les plus minimes du marché !

Toutes mes marchandises sont côtées aux chiffres les plus bas et *à la portée de tous ! Venez examiner mon stock.*

C. L. BENJAMIN,

Rue Dumaine, vis-a-vis M. F. Munzesheimer, Opelousas, Lne.

Pain Chaud a Domicile,

SOIR ET MATIN.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les habitants d'Opelousas qu'il a commencé à faire du pain le soir et le matin, et qu'il est pret à le distribuer à domicile au gre des clients. Il profite de l'occasion pour remercier le public du bienveillant patronage qui lui a été accordé par le passe.
P. TITARD.
Opelousas, 27 Octobre, 1877. 1t

Avis de l'Assesseur.

LES personnes chez lesquelles des notices en blanc ont ete laissés sont par les présents averties que je serai à Opelousas le Jeudi, Vendredi et Samedi, 1er, 2 et 3 Novembre, et elles sont priées de se presenter à moi afin de faire asseser leurs propriétés.
ADOLPHE STAGG,
27 Oct] Assesseur pour St Landry.

FRANK LE BOULANGER EN AVANT!

LE soussigné ayant une expérience de sept ans comme Boulanger et Patissier, sollicite respectueusement l'encouragement de ses connaissances et du public en général. Il s'est établi d'une manière permanente dans la maison à étage joignant la boutique de Barbier de M. Bodemuller, rue Bellevue, où on le trouvera toujours prêt à remplir toutes les commandes qui pourront lui être adressées.
C. BRAND.
Opelousas, 13 Oct. 1877. 1m

LE DR. A. DONALD

ANNONCE respectueusement à ceux qui pourront desirer ses soins dans le traitement de *Maladies Chroniques* qu'ils le trouveront a sa résidence à toute heure de la journée.
Opelousas, 6 Octobre 1877. 1m

Nouvelle Gallerie Photographique

LE Professeur R. MAYER prévient respectueusement ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir sa nouvelle Gallerie, rue Main, près du Théatre des Variétes, et qu'il est actuellement préparé à faire des portraits de tous genres.
Opélousas, 29 septembre 1877. tf

AVIS AUX PLANTEURS DE ST. LANDRY.

VOTRE vieil ami, M. Alphonse Desmare, est maintenant fixé chez nous. C'est lui qui aura charge de la vente de vos récoltes; il est aussi autorisé à vous faire des

AVANCES LIBERALES

de Toile d'Emballage, Cercles, Ficelle et Provisions. Il fera aussi des avances libérales sur tout coton qui nous sera expédié. S'adresser chez Carrière & Chenier, Washington.
HOWCOTT & CIE.,
Facteurs de Coton et Marchands Commissionnaires Généraux, No. 45 Rue de l'Union.
8 sept 3m] Nouvelle-Orléans.

L. A. GODEFROY
AVEC
LOCHTE & CORDES,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES ET DE LIQUEURS SPIRITUEUSES,
46 et 48 Rue Tchoupitoulas,
Nouvelle-Orléans. s15tf

CIRAGE PERFECTIONNE,

APPLIQUE aux toiles cirées pour impériales, rideaux et coussins de voitures, que nous pouvons recommander comme étant le meilleur dont nous nous soyons jamais servi. Nous en ferons usage moyennant une faible rémunération additionnelle, dans tous les ouvrages de ce genre, faits à l'atelier de voiture de S. P. Clark, Opelousas, où on pourra en voir des spécimens. JOS. GIBBS.
Opelousas 7 Aout 1875. 44tf

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicules sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.
S. P. CLARK.
Opelousas 20 Janvier 1877. 19tf.

Le Dr. E. Sabatier

S'ETANT fixé au village des Opelousas offre ses services à ceux qui voudront l'honorer de leur confiance.

On le trouvera à toute heure à son domicile, ancienne résidence de M. T. Valade, vis-à-vis l'Eglise Catholique. Sept 8-tjan.

Ecurie Publique a vendre.

JE vendrai l'Ecurie publique située rue de la Cour, Opelousas, à 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ans de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an à compter du jour de la vente.
HENRY L. GARLAND.
Opelousas 18 Novembre 1876. 6 tf

AU PUBLIC.

LES soussignés se sont associés aujourd'hui comme Avocats. Leurs Bureaux seront transférés à l'ancien local du Juge James M. Porter, rue Bellevue.
HENRY L. GARLAND,
LAURENT DUPRE.
Opelousas, 21 Déc. 1876. 11-tf

UNE MACHINE A COUDRE

DE Grover & Baker, sortant de la manufacture, à vendre à $20 au dessous du prix ordinaire. S'adresser au bureau du Courrier.

POSITIVEMENT DERNIER APPEL.

AVIS est par le présent donné que, conformément à la loi, une liste de tous les contribuables délinquants (taxes d'Etat et de Paroisse) sera faite et enrégistrée au bureau du Recorder de Paroisse le premier Lundi de Novembre (5 du dit mois), lequel enrégistrement opérera comme une saisie légale sur toutes les propriétés taxées, et que ces propriétés seront vendues le premier Lundi de Decembre (le 3 du même mois), pour satisfaire toutes les taxes dûes et les frais.

Le soussigné prie donc instamment les délinquants de venir sans délai et régler ces taxes, afin d'éviter des tracas et des frais.
A. GARRIGUES,
Collecteur des Taxes d'Etat et de Paroisse pour St. Landry.
Opelousas, 20 Octobre 1877. 3f

A LOUER,

LE grand local au-dessous du bureau du Courrier,—une des plus belles position de la ville, pour le commerce.
S'adresser au bureau du Courrier.

LA GROCERIE

Le meilleur marche des Opelousas.

TENUE par Maurice Vilaseca, à l'encoignure des rues Bellevue et Market.

MEILLEUR MARCHE QUE LE MEILLEUR MARCHE: MAIS POUR DU COMPTANT SEULEMENT.

N'oubliez pas de vous rendre au magasin blanc en briques et vous ferez certainement vos emplettes là.

Il n'y a pas de charlatanisme là-dedans.—Observez nos prix: beau sucre, 10 cents la livre au détail; au-dessous, par forts poids. Beau sucre raffiné, 12 1|2 cents. Sardines, 15 cents la boite; huitres 12 1|2 cents la boite; bon café Rio, 20 cents ; sel, $1 50 le sac ; farine à bon marché de toutes les marques. Porc, épaules fumées, jambon, graisse, savon, etc., tout à meilleur marché qu'au meilleur marché, pour du comptant seulement.

Un stock fort et complet de boissons et liqueurs: whisky, brandy, rum, gin, vins sherry, Port, Madere, bitters de toutes sortes. En un mot, cet etablissement contient l'assortiment le plus complet de grocerie de famille et de liqui[illegible] qu'on puisse désirer.

Joignant la Grocerie est un Café fourni de boissons excellentes et variées.

Venez visiter ces établissements, et nous sommes persuadé que vous ne vous en irez pas sans y faire vos achats, et si vous vous décidez à ne pas acheter, nous nous quitterons toujours bons amis.
M VILASECA.
Opelousas 10 Avril 1877. 26*

LA PHARMACIE DE ST. LANDRY

Reçoit continuellement des

DROGUES ET MEDECINES

Frais, Ingrédients de Chimie, Peintures, Teintures, Vins et Boissons de Premiere Qualité.

Aussi, un assortiment complet de

MÉDECINES PATENTÉES

des plus en renom.

CIGARES,
TABAC

A FUMER, A CHIQUER ET A PRISER,
— AINSI QUE —
PIPES ET CIGARETTES.

SEUL DEPOT DES
Bitters Aromatiques de Posey,
Et des Remedes Célèbres de Posey pour les

Fièvres à Frissons.

LE QUARTIER-GENERAL
— DE LA —
PARFUMERIE
de choix, Articles de Toilette, &c., &c., &c.
— ET DE —
GRAINES DE JARDINAGE
— DE —
LANDRETH ET DE BUIST.

WM. O. POSEY,
Propriétaire.
Encoignure Main et Landry, Opelousas,
Avr 10-Dec 4, 1875.]

A VENDRE

A bas prix et à des conditions libérales, un moulin à sucre avec un jeu de petits rouleaux et de petites chaudières avec la bâtisse. Aussi, une presse à coton au grand complet.

S'adresser au magasin de Sol. Issac, à Opelousas, ou au bureau du Courrier. 7 juillet

A vendre a l'amiable,

A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.

La superbe propriété (dernière résidence de M. Valade) située en face de l'Eglise Catholique, à Opelousas, consistant en deux terrains, une excellente maison, cuisine, remise, magasin à fourrage, écurie, parterre, jardin, verger etc; le tout en parfait ordre et très commodément disposé.

S'adresser à J. & A. PERRODIN.
26 mai 1877.—33tf Opelousas.

KENNETH BAILLIO,

AVOCAT, Opelousas, bureau près de celui de Joseph M. Moore.—Exercera dans les Cours du huitième district judiciaire et devant la Cour Suprême, à Opelousas. Des affaires importantes seront prises des paroisses avoisinantes. [sept. 9 1876. 47tf

JOEL H. SANDOZ, Notaire,

OFFRE ses services à ses connaissances et au public en général. Inventaires, assemblées de famille, hypothèques, contrats, levées d'hypothèques, ventes, transferts, protets, testaments, etc. etc. seront passés soit en français soit en anglais, au gré des parties, avec les soins et l'exactitude voulus, et aux prix les plus modérés.

On le trouvera temporairement au bureau du Courrier, rue Main, Opelousas. [10 janv.

WM. HERR, Jr. Barbier.

AYANT récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Munzesheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés.
Opelousas 15 Juin 1872. 40tf.

JOSEPH M. MOORE.

AVOCAT JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire.—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus récemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1874.

William Hillsman, Opelousas.

PEINTRE, doreur et vernisseur. Peintre d'enseignes et en bâtiments, marbreur, vitrier etc. Le tout promptement exécuté. Il porte une attention particulière au grénelage. Tout son ouvrage est garanti, et à des prix de 25 pour cent au dessous des prix ordinaires.
Opelousas 2 juin 1877. 1a

OPELOUSAS DIRECTORY.

Dry Goods and Groceries.

ANDRUS, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

LAVERGNE, M.—Dealer in staple and fancy Groceries, choice Wines and Liquors &c. Corner Main and North streets.

MUNZESHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

VILASECA MAURICE.—Groceries, Hardware, Tinware, Liquors, Cigars, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

Attorneys at Law.

ESTILETTE, E. D.—Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry street, same lately occupied by H. L. Garland, Esq.

Watchmakers and Jewelers.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical Instruments repaired. Bellevue st.

MORNHINVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Miscellaneous.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

GOSSELIN, PIERRE—Wheelwright. All work in his line done promptly, for cash. Shop at Northern extremity of Main street.

HADDEN, LOUIS—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

JOBIN, JOS.—Blacksmith Shop. Particular attention paid to horse-shoeing. Blacksmithing in all its branches. Main street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Main street, near Mayo's drugstore.

PULFORD, GEO.—Saddlery and Harness of all kinds. Main street, between Bellevue and North. Good work at fair prices.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

THE OPELOUSAS COURIER.—Established 1852. Published weekly, English and French; terms, $2 50 in advance. Main st.

ZWEINERT, C.—Gentlemen's Boots and Shoes made to order. A fit guaranteed. Bellevue street, near corner of Main.

IMPRIMERIE
—DU—
COURRIER DES OPELOUSAS

On exécute à nos Bureaux, des impressions en tous genres, de luxe et de commerce.

Prix Modérés.

Une Visite Sollicitée.

PAQUEBOT DU DIMANCHE.

Le bateau-à-vapeur neuf et d'un faible tirant d'eau, BERTHA, (en place du Lessie Taylor et du Sandy No. 2,) capitaine H. H. Broad, commis Théodose Jobin, partira de la Nouvelle-Orléans le Mercredi à 5 heures de l'après midi, et de Washington le Dimanche à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CARRIERE & CHENIER,
R. S. WILKINS.
25 aout 46tf] Agents à Washington.

PAQUEBOT REGULIER DU MERCREDI
ARRANGEMENT POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Le beau bateau-à-vapeur
TRENTON,
Capitaine JAS. L. ROBBINS, Commis Gab. Block, partira de Washington le Mercredi de chaque semaine, à 10 heures du matin, et de la Nouvelle-Orléans, le Samedi à 5 heures P.M.

Pour fret ou passage, s'adresser à
D. LAMORANDIER,
11 aout.—1m Washington, La.

PAQUEBOT DU MERCREDI.

Le steamer BIG SUNFLOWER, d'un très faible tirant d'eau, et ayant d'excellents aménagements pour les passagers, A. P. Trousdale Capitaine, J. Baptiste Schmidt Commis, partira de la Nouvelle Orléans le Samedi à 5 heures de l'après midi, et de Washington le Mercredi à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CARRIERE & CHENIER.
R. S. WILKINS,
25 août.—46tf] Agents à Washington.

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

EDITION quotidienne, $14 par an, payable d'avance; hebdomadaire, $5 par an.

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PAR
LEONCE & L. A. SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de $2 50 par an payable d'avance, ou trois piastres dans le courant de l'année.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carre pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc , se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.